

Discours d'Hubert Falco, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants

A l'occasion de la Journée nationale de la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'Hommage aux « Justes » de France

18 juillet 2010

« Madame le Ministre, chère Simone Veil,
Monsieur le Maire de Paris,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Préfet de la région Ile de France,
Monsieur le Préfet de Police,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président du CRIF,
Monsieur le Président du Consistoire central,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,
Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, la Nation se souvient de l'un des drames les plus terribles de son histoire. Ce fut un drame français. Mais ce fut un drame qui nia toutes les valeurs qui fondent la France.

Le 16 juillet 1942 commença à Paris l'une des plus grandes persécutions de notre histoire.

13 152 juifs de France, parmi lesquels 4 000 enfants, furent traqués, arrêtés et internés au Vélodrome d'Hiver, avant d'être acheminés vers d'autres camps d'internement et d'être, finalement, déportés à Auschwitz.

Ce furent des heures terribles, où l'on vit, au petit matin, dans les rues de Paris, policiers et gendarmes arrêter des familles entières.

Ce furent des journées atroces, où l'on traita les hommes comme on ne traite même pas les bêtes. Pas d'eau, pas de nourriture, pas de soins. Aucune certitude, aucune réponse sur son sort et son destin. Certains, conscients de ce qui les attendaient, voulurent se suicider, tandis que les autres se répétaient, comme un dernier espoir : « Ce n'est pas possible. Nous sommes en France. Rien ne va nous arriver... ».

Juifs de France ou juifs venus récemment d'Europe de l'Est chercher ici, dans la patrie des droits de l'Homme, l'asile et le secours : ils n'avaient commis aucun autre crime que d'être nés juifs.

Ils n'avaient commis aucun autre crime que de porter, à leur tour, la foi et la tradition millénaire de leurs pères, l'héritage tout entier d'une civilisation qui, la première, avait proclamé à la face du monde : « Tu ne tueras point. ».

Ils n'avaient commis aucun autre crime que de faire monter vers le Ciel, depuis des siècles, dans les synagogues françaises, des prières pour la France...

Ils n'avaient commis aucun autre crime que d'avoir versé, vingt ans plus tôt, leur propre sang à Verdun ou à Douaumont, renouvelant dans les armes le sens du mot « fraternité ». Le 16 juillet 1942, les vétérans juifs de la Grande Guerre furent, eux aussi, conduits au Vélodrome d'Hiver, la Croix de guerre ou la Légion d'Honneur au revers de leur veston.

Ils n'avaient commis aucun autre crime que d'être des patriotes français, se réjouissant des succès de la nation et s'affligeant de ses malheurs.

La rafle du Vel d'Hiv, les lois scélérates de l'Etat français, la main forte prêtée par le régime de la Collaboration à la mise en œuvre de la Solution finale : tout cela reste une tache dans notre conscience nationale et une indignité dans l'histoire de notre pays.

L'Etat français ne fit pas que se plier aux exigences de l'Occupant nazi. Il les devança et mit à leur service tout l'appareil d'Etat.

Longtemps, on a occulté cette histoire-là. On ne voulait pas savoir. On ne voulait pas parler. Le plus souvent par honte. Mais aussi parce que les persécutions menées par l'Etat français sont une injure faite à ce qu'est la France, à son histoire, à sa nature, à sa vocation.

Oui, comme le président de la République l'a proclamé avec force le 8 mai dernier à Colmar, l'Etat français a trahi la France.

Il a trahi la France des Lumières et des droits de l'Homme.

Il a trahi la France de la Révolution et de l'Empire, celle qui avait donné leur citoyenneté et leurs institutions aux juifs de France et qui devint, tout au long du XIXe siècle comme une autre Terre promise.

Il a trahi la France des années 30, celle qui avait accueilli tant et tant de juifs persécutés en Allemagne et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.

Il a trahi la France de Jean Pierre-Bloch, de l'amiral Louis Kahn, celle de Marc Bloch et de Pierre Dac, la France de tous les juifs, résistants et Français libres, qui entourèrent le général de Gaulle dès les premières heures de son combat.

Il a trahi la France des gens de peu, ces femmes et ces hommes qui portent le beau nom de « Justes parmi les nations » et qui firent tout ce qu'ils pouvaient afin de protéger et de sauver les victimes des persécutions.

C'étaient des policiers et des gendarmes qui alertèrent des familles entières avant que ne se produisent des rafles.

C'étaient des Français anonymes qui furent révoltés par le sort que l'Etat français faisait aux juifs et qui leur tendirent une main fragile et secourable.

Le devoir de mémoire est, d'abord, un devoir de vérité.

Nous devons nous souvenir de ce que fut l'Etat français et vers quel désastre la politique de collaboration a conduit notre pays. Ce fut un régime entièrement dévoué au service de l'ennemi, à son idéologie et à son racisme d'Etat.

Nous devons nous souvenir également de ces modestes Français qui avaient gardé pour eux leur conscience et qui furent des remparts face au déferlement de la haine et de la barbarie.

Chacun d'entre eux est un exemple de courage et d'humanité. Chacun d'entre eux nous réconcilie avec la nature humaine. Chacun d'entre eux est, dans la nuit noire de la Shoah, une lumière d'espoir.

Nous nous souvenons des Juifs de France déportés et persécutés.

Nous nous souvenons aussi des Tsiganes, en ce jour où nous rendons hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes de l'État français.

Il est temps que leur souvenir prenne place dans la mémoire nationale.

Suspectés a priori de collusion avec l'ennemi, les gens du Voyage furent internés dès le mois d'avril 1940... Après l'armistice, les Tsiganes furent regroupés dans des camps disséminés sur tout le territoire national. Saliers, Montreuil-Bellay, Gurs, Septfonds ou encore Rivesaltes restent, pour tous les Tsiganes de France, des noms d'épouvante.

Ils furent plus de 6 000 à être internés dans des conditions horribles, souvent sans hygiène et sans assez de nourriture, enfants et vieillards mourant les uns après les autres.

Plusieurs centaines d'entre eux finirent dans les camps de concentration, déportés depuis la France ou arrêtés en Allemagne alors qu'ils y avaient été envoyés par l'État français au titre du Service du Travail Obligatoire.

Nous nous souvenons de ces femmes et de ces hommes nés pour la liberté et persécutés parce qu'ils l'aimaient simplement.

La France s'incline aujourd'hui devant leur mémoire. Elle le fait avec un profond respect et une grande douleur.

La nation se souvient aussi, en ce soixante-dixième anniversaire, des tirailleurs sénégalais massacrés, en juin 1940, par les SS, en particulier lors de la bataille de Chasselay.

Parce qu'ils étaient africains, parce qu'ils étaient noirs, les nazis ne laissèrent la vie sauve à aucun d'entre eux.

Nous nous souvenons enfin de toutes les victimes du nazisme en France et en Europe. L'idéologie nazie visait principalement les juifs qu'elle vouait à l'anéantissement des êtres et à l'effacement des mémoires. Elle étendait sa haine aux Tsiganes, mais aussi aux handicapés, aux homosexuels, aux Slaves et aux Noirs, déniait à tous le droit de vivre...

L'État français a servi cette idéologie-là.

Si nous nous souvenons de ces tragédies, ce n'est pas pour nous complaire dans le malheur.

C'est d'abord parce que nous voulons remplir ce qui est un acte sacré pour tout homme : rendre hommage aux victimes et ne pas les vouer à une deuxième mort que serait l'oubli.

Nous nous souvenons de ces pages douloureuses de notre histoire, parce que rien n'importe plus, pour une nation, que d'honorer la vérité. On ne se réconcilie jamais durablement sur des mensonges ou des silences. Seule la vérité, aussi malheureuse soit-elle, peut véritablement fédérer et unir un peuple.

Nous nous souvenons, enfin, de ces heures sombres, parce qu'un devoir d'humanité nous y oblige.

La mémoire que portent les survivants n'est pas tournée vers le passé. Elle s'adresse au présent comme à l'avenir.

Longtemps, ils se sont tus. Ils n'osaient pas parler. Aurait-ils voulu le faire que personne n'était disposé à les entendre.

Puis, ils ont senti, en eux, monter l'irrésistible besoin de s'exprimer. Il leur fallait raconter, notamment aux plus jeunes, ce que furent ces années-là et ce qu'ils vécurent.

Ils ont dit la déportation, les pleurs et les larmes.

Ils ont dit les humiliations, les enfants arrachés des bras de leurs mères.

Ils ont dit les adieux qu'on n'a jamais faits à ceux qu'on aimait.

Ils ont dit la mort.

Ils ont dit le sourire échangé entre déportés, ce geste où réside encore une fragile part d'humanité que rien ne peut, au final, totalement détruire.

Il leur fallait parler. Mais il leur fallait aussi s'engager.

Il n'y a pas eu, dans l'histoire de notre pays, de génération qui s'est donnée plus intensément que celle des anciens déportés pour agir, corps et âme, en faveur des droits de l'Homme, de la justice et de la paix en Europe...

Chère Simone Veil, votre génération est, pour nous, un exemple.

Vous avez traversé la plus terrible épreuve qu'un être humain puisse vivre. Mais vous n'en avez tiré aucune haine, aucun ressentiment, quand tout, pourtant, vous y invitait.

Bien au contraire, vous nous apprenez le courage et la lucidité, la générosité du cœur et le sens de l'engagement.

Vous nous apprenez que rien ne compte plus, dans la vie d'un homme, que de se battre, de toutes ses forces, pour la dignité humaine.

Et ce combat-là est la plus belle réponse qu'on puisse faire au cri des victimes qui monte encore jusqu'à nous. »